

Aider à l'arrivée de logements sociaux

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 7 532 228 €.

Recettes

L'attribution de compensation de la taxe professionnelle (figée au produit de la TP 1999) que nous reverse Clermont Communauté reste identique à celle de 2006. Toutefois, suite à la nouvelle réforme de la Taxe Professionnelle, Clermont Communauté devrait voir son budget amputé de 2,5 M€ sur ce poste. En conséquence, la dotation de solidarité qu'elle nous verse est, quant à elle, en forte baisse de plus de 14 %. La Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État suit l'inflation et devrait être en hausse de 1,87 %.

La Ville a intégré dans son personnel un grand nombre "d'emplois aidés". Par conséquent les aides, versées par le CNASEA, pour les emplois aidés sont en très forte baisse. Les recettes encaissées par les services (culture, enfance-jeunesse, petite enfance) sont stables.

Cette année encore, la commune a décidé de limiter la pression fiscale à 1,8 % et de favoriser les ménages les plus modestes ne payant que la taxe d'habitation. Les variations sont donc différentes selon les taux. Ainsi la taxe foncière sur le foncier bâti progresse de 2,38 % alors que la taxe foncière sur le foncier non bâti et surtout la taxe d'habitation ne progressent que de 1 %. Les taux de la part communale des trois taxes pour 2007 seront donc les suivants :

- Taxe d'habitation : 15,87 % ;
- Taxe foncière sur le bâti : 13,75 % ;
- Taxe foncière sur le non bâti : 100,60 %.

Dépenses

Les charges à caractère général sont en hausse : eau, gaz, électricité, entretien des voies et réseaux (l'éclairage public et la signalisation horizontale), fleurissement et spectacles (saison culturelle et festivals).

Les dotations accordées aux écoles sont majorées de 1,8 %. Les charges de personnel augmentent peu (1,54 %). Toutefois, il faudra réajuster les crédits au budget supplémentaire car l'ensemble des agents doit être reclassé suite aux décrets parus récemment.

Le prélèvement pour manque de logements sociaux est inférieur à celui de 2006. En fait la base est supérieure, mais une somme de 71 602 € (participation versée en 2005 à l'Ophis pour les constructions place de l'église et place de la Halle + montant des acquisitions de terrains pour l'aire d'accueil des gens du voyage) a pu être déduite de la pénalité.

Les autres charges de gestion courante sont en diminution. Les subventions accordées aux associations sont maintenues au même niveau que les années précédentes avec toutefois une hausse notable pour le CCAS et le Comité de Jumelage pour la préparation du 15^e anniversaire du Jumelage.

Les charges financières diminuent malgré l'emprunt de 1 M€ contracté en 2006. L'option pour une première échéance avancée permet d'avoir moins d'intérêts et plus de capital à rembourser en 2007, mais ce sera l'inverse en 2008.

Pour avoir des logements sociaux de qualité, la Ville doit participer de plus en plus à l'équilibre des opérations : cette année, une charge de 74 100 € correspond à la participation au déficit prévisionnel pour la construction des logements sociaux place de l'église et place de la Halle.

Enfin, le virement à la section d'investissement passe de 748 149 € à 794 283 € (+ 6,17 %).

Subventions versées aux associations

■ Amicale des Sapeurs Pompiers	1 370,00 €
■ Amicale Laïque	7 231,00 €
■ Amicale Laïque (Matériels)	600,00 €
■ Amicale Laïque (Volley Nationale 3)	12 000,00 €
■ Amis de l'Hôpital Nord	195,00 €
■ Association l'Espoir	329,00 €
■ AVF Accueil	406,00 €
■ CAVA	289,00 €
■ CAVA (Livre sur Cébazat)	800,00 €
■ CCAS Cébazat	100 000,00 €
■ CCAS Chanat (Sapin de Noël)	120,00 €
■ Cébaz'Tempo	800,00 €
■ Cébaz'Tempo (contrat d'objectif)	15 000,00 €
(avance au BS 2006 pour Inter'Notes 2007)	
■ Cébazat Activités Loisirs	400,00 €
■ Cébazat Commerce Artisanat	415,00 €
■ Cébazat Sports	8 208,00 €
■ Club Regain	1 000,00 €
■ Comité de Jumelage (15 ^e anniversaire)	26 500,00 €
■ Comité des Fêtes	10 000,00 €
■ Comité Social du Personnel Communal	11 000,00 €
■ Comité Social du Personnel Communal	1 900,00 €
■ Coopératives Scolaires Écoles Maternelles	1 200,00 €
■ Coopératives Scolaires Écoles Primaires	2 308,00 €
■ Provision pour projets écoles 2006/2007	3 500,00 €
■ Donneurs de sang bénévoles	330,00 €
■ Espace et Courses	826,00 €
(avance au BS 2006 pour Les Six Pieds 2007)	
■ Office Clermontois Jeunesse et Loisirs	1 600,00 €
(Participation opération "Carte Cité Jeune")	
■ PEP Clermont-Ferrand	100,00 €
■ Pétanque	165,00 €
■ Société de chasse La Saint-Hubert	300,00 €
■ Société de pêche	528,00 €
■ Tennis Club Cébazat	786,00 €
■ Les Uns Parfaits	500,00 €
■ Réserve de subventions	120,00 €
TOTAL	195 000,00 €

ASSAINISSEMENT

Le budget primitif 2007 du service assainissement s'équilibre à 200 636 € en section d'exploitation et à 71 836 € en section d'investissement.

Les recettes de fonctionnement proviennent uniquement de la redevance d'assainissement qui a été portée à 0,52 € HT le m³ lors du conseil municipal du 26 février 2007.

Les dépenses sont réparties entre la participation versée à Clermont Communauté (station d'épuration) et au SIVOM de la Vallée du Bédât (travaux concernant sur le collecteur intercommunal), les intérêts d'emprunt, des honoraires de contrôle des réseaux, les amortissements et le prélèvement.

En section d'investissement, les recettes se limitent au prélèvement et aux amortissements et les dépenses aux remboursements d'emprunts et aux immobilisations en cours. Une subvention transférable de 636 € apparaît également en régularisation comptable.

Ville en mouvement : travaux et acquisitions !

La section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à 1 824 448 €.

Comme chaque année, les recettes proviennent principalement du fond de compensation de la TVA, des amortissements et du virement de la section de fonctionnement. D'importantes subventions (231 50 €) ont été sollicitées auprès de Clermont Communauté (études sur l'habitat), du Conseil général (service de portage de repas, aménagement des terrains de sports de la Prade et réfection du mur et des grilles du parc Pierre-Montgroux) et du SIEG (remplacement des bornes électriques de la place du marché).

Enfin, un emprunt de 400 000 € permettra, entre autre, d'aider au financement des principales opérations de l'année.

Les dépenses courantes vont à des acquisitions de matériel et outillage pour les services techniques et les restaurants scolaires, de matériel informatique et de bureau et de mobilier pour les services et enfin au renouvellement complet du matériel de la salle informatique de l'école primaire Jules-Ferry pour 12 000 € (la salle informatique de l'école Pierre-et-Marie-Curie a été renouvelée en 2006). D'importants travaux de voirie sont encore prévus cette année avec notamment la sécurisation de l'accès aux commerces rue des Farges et le réaménagement des stationnements et espaces publics sur le pont des Perches.

Recettes

■ Fonds de compensation de TVA	156 165 €
■ Taxe Locale d'Équipement.....	20 000 €
■ Subvention Clermont Communauté (habitat).....	74 000 €
■ Subvention Département :	
Portage des repas.....	10 700 €
La Prade.....	87 100 €
Grilles du Parc	51 600 €
■ Subvention SIEG (bornes du marché)	8 100 €
■ Amortissements.....	222 500 €
■ Virement de la section de fonctionnement	794 283 €
■ Emprunt.....	400 000 €

Dépenses

Voie - Sécurité

■ Travaux de voirie.....	76 132 €
■ Horodateurs.....	20 000 €
■ Extincteurs	6 000 €
■ Bornes (électricité + eau) place du marché.....	17 855 €

Scolaire

■ Matériel informatique primaire Jules-Ferry	12 000 €
■ Cabanes maternelle Jules-Ferry	2 250 €
■ Structure motricité maternelle P.&M.-Curie.....	1 150 €
■ Câblage salle inf. primaire P.&M.-Curie (compl.)	850 €
■ Climatiseur classe gde section mat. P.&M.-Curie	6 210 €
■ Réparation sanitaires mat & prim. Jules-Ferry.....	1 500 €
■ Patères primaire Jules-Ferry	1 110 €

Enfance - Jeunesse

■ Crèche – Halte-garderie : Store extérieur	5 000 €
■ CLSH : Toile pare-soleil	1 700 €
■ Matériel pour restaurants scolaires.....	4 450 €
■ Aménagements intérieurs restaurants scolaires.....	2 500 €

Matériel pour services techniques et espaces verts

■ Balayeuse.....	45 000 €
■ Rabot+ scie + perceuse + taille haie.....	2 220 €
■ Transpalette + cric hydraulique	
+ disque sableuse	1 680 €
■ Mise aux normes de sécurité de véhicules.....	1 100 €
■ Verti drain (provision)	15 000 €
■ Serres.....	15 000 €

Construction - Travaux - Acquisitions - Rénovations

■ Acquisition de terrains (cimetière, parc, ...)	110 000 €
■ Extension du Cimetière (complément)	167 300 €
■ Columbarium (complément)	800 €
■ Aménagt terrains de sport "La Prade" (compl.)	88 500 €
■ Réaménagt bâtiments "La Prade" (provision)	100 000 €

■ Régénération de 2 courts de tennis	9 500 €
■ Acquisition de terrains bâtis	60 000 €
■ Véhicule Services Communication. + Admin.	11 300 €
■ Véhicule Portage de repas + aménagements.....	27 200 €
■ Mallettes pour portage repas.....	12 000 €
■ Véhicule occasion pour CLSH.....	6 000 €
■ Sculptures florales.....	12 800 €
■ Panneau d'information au parc.....	10 000 €
■ Réparations logement gardien (complexe sp.).....	11 000 €
■ Réparations logements fonction instituteurs	5 200 €
■ Réfection tableau électrique ateliers parc	3 500 €
■ Entretien divers bâtiments.....	14 140 €
■ Aménagement espace accueil mairie (provision).....	80 000 €
■ Extension ateliers municipaux (provision)	50 000 €
■ Construction garage dans op. logts sociaux.....	10 000 €
■ Réfections diverses chaufferies.....	10 590 €
■ Remboursement d'acquisition à EPF/SMAF.....	82 543 €
■ Sémaphore :	
Matériel son et lumière	25 000 €
Élévatrice	18 000 €
Déplacement centrale blocs autonomes	2 600 €
Matériel Informatique (provision)	5 000 €

Études

■ Bâtiment Impasse des Farges (log. sociaux).....	2 650 €
■ Habitat (complément).....	75 500 €
■ Cœur de Ville (complément).....	20 000 €

Culture

■ Acquisition d'instruments de musique.....	7 000 €
■ Acquisition d'œuvres d'art.....	5 000 €

Informatique - Mobilier - Divers

■ Matériel informatique.....	11 100 €
■ Logiciel Espaces Verts.....	3 000 €
■ Vestiaires + cintres	1 350 €
■ Panneaux acoustiques (école de musique)	5 000 €
■ Cendriers.....	1 400 €
■ Acquisition de mobilier :	
Restaurants scolaires	1 070 €
Sémaphore.....	2 000 €
École de musique.....	2 000 €
Tables	1 250 €
Poubelles + bancs.....	5 000 €
Mobilier urbain.....	25 000 €

Opérations financières et Divers

■ Remboursement d'emprunts.....	482 000 €
■ Transfert de subvention.....	2 448 €